



Communiqué de presse

La Caisse d'Épargne, partenaire de "Rêves de Gosse" offre un baptême de l'air à plus de 1 500 enfants ayant mené un projet commun autour du handicap

Paris, le 12 avril 2010

Pour la 6ème année consécutive, la Caisse d'Épargne soutient l'association des Chevaliers du Ciel et son opération *Rêves de Gosse*. Créée, il y a quatorze ans par l'association les Chevaliers du Ciel, composée de pilotes bénévoles, l'opération *Rêves de Gosse* offre l'opportunité à des enfants ordinaires et « extraordinaires » (handicapés, exclus ou défavorisés par la vie ou la maladie) d'effectuer leur baptême de l'air, après avoir mené à bien un projet commun dans leur région.

L'édition 2010 de ce tour de France aérien à caractère humanitaire, social et caritatif a lieu les :

14 mai à Orléans (Aéroport d'Orléans – St Denis de l'Hôtel)
15 mai à Villacoublay (Base aérienne 107)
16 mai à St Briec (Aéroport de St Briec-Armor)
17 mai à Quimper (Aéroport de Quimper-Pluguffan)
18 mai à Bagnoles de l'Orne (Aérodrome de Bruyères-Couterne)
19 mai au Mans (Aérodrome du Mans-Arnage)
20 mai à St Chamond St Etienne (Aérodrome de St Chamond-l'Horme)
21 mai à Aix en Provence (Aérodrome d'Aix les Milles)
22 mai à Narbonne (Aérodrome de Narbonne)

Pour cette 14^e édition, 1 500 enfants auront l'occasion de réaliser leur premier baptême de l'air. La Caisse d'Épargne est présente sur le village du tour et propose sur son stand de multiples animations pour que chaque étape soit une véritable fête pour les enfants. Les Caisses d'Épargne régionales convient pendant les neuf jours de l'opération, une centaine d'enfants issus d'associations soutenues dans le cadre de missions d'intérêt général.

La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité invite des jeunes de 16 à 25 ans, issus des centres « *Savoirs pour Réussir* », à vivre une journée hors norme. Ces derniers travailleront sur un projet portant sur le thème de l'aviation et partageront une étape avec les enfants.

Un réseau engagé

L'engagement sur l'opération *Rêves de Gosse* s'inscrit dans la droite ligne des actions citoyennes et des valeurs de la Caisse d'Épargne. Le progrès social est à l'origine de la création de la première Caisse d'Épargne en 1818. La Caisse d'Épargne demeure toujours fidèle à cette ambition et œuvre chaque jour pour une société plus solidaire. L'engagement de la Caisse d'Épargne se traduit par une participation financière à hauteur de plusieurs dizaines de millions d'euros chaque année et cible trois grands domaines :

- la philanthropie : soutien à des causes d'intérêt général (solidarité, culture, environnement...),
- l'inclusion financière : actions en faveur des particuliers ou des créateurs d'entreprise, clients ou non, qui rencontrent des difficultés d'accès ou d'usage des produits et services financiers,
- la Responsabilité Sociétale d'Entreprise : initiatives de la Caisse d'Épargne pour le développement durable au sens large.





La Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité

La Fondation a été créée par les Caisses d'Épargne et de Prévoyance et reconnue d'utilité publique en avril 2001. Sous l'impulsion de son président François Pérol, elle mène des actions de lutte contre les formes de dépendance et d'isolement liées au grand âge, à la maladie, au handicap ou encore à des situations d'illettrisme.

La Fondation Caisses d'Épargne est le premier réseau privé à but non lucratif de résidences accueillant des personnes âgées dépendantes et également la première fondation reconnue d'utilité publique par le nombre de salariés.

En effet, 4 600 personnes y travaillent, essentiellement dans les 96 établissements et services.

Acteur direct de la lutte contre l'illettrisme à travers son dispositif « *Savoirs pour réussir* », elle compte à ce jour 22 centres répartis dans toute la France, qui ont accueilli depuis 2003 plus de 2 200 jeunes pour les réconcilier avec les apprentissages.

A propos de Caisse d'Épargne:

Les 17 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 27 millions de clients, elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, issu du rapprochement des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires.

Contacts presse BPCE – Caisse d'Épargne

Christophe Gilbert : 33 (0)1 40 39 66 00

Jean-Baptiste Froville : 33 (0)1 58 40 40 77

presse@bpce.fr - www.bpce.fr